



# Énergie NB Power

## Conseil d'administration

Le 23 octobre 2009

### Salaires de la haute direction – Déclaration

**Fredericton (N.-B.)** – Aujourd'hui, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a publié ses Comptes publics de 2008-2009. Ce document résume les salaires de tous les employés du gouvernement provincial pour **l'année civile 2008**.

«La rémunération de la haute direction est établie par le Conseil d'administration et se base sur une structure de rémunération établie avec l'apport des professionnels externes qui reflète les meilleures pratiques dans l'industrie. Le Conseil a renouvelé le contrat de David Hay le 19 mars 2009», affirme Ed Barrett, président du comité des ressources humaines, de la gouvernance et des candidatures.

Il est important de clarifier les données dans les Comptes publics de 2008-2009. Le salaire de M. Hay pendant l'année civile 2008 n'était pas dans la gamme de 550 000 \$ à 574 999 \$, mais s'est plutôt chiffré à 360 571 \$. Certains paiements ponctuels ont été effectués pendant cette période – en l'occurrence, une prime de rendement et un redressement salarial.

Il est impossible de verser une prime de rendement jusqu'à après la fin de la période à laquelle elle s'applique pour que le Conseil puisse évaluer le rendement passé par rapport aux cibles établies. C'est pourquoi M. Hay a reçu une prime de rendement de 96 562 \$ en 2008 pour avoir atteint ses cibles de rendement pendant l'exercice 2007-2008.

Les redressements de la rémunération de la haute direction pour les deux années avant l'année civile 2008 avaient été en suspens en attendant une étude par le Conseil de la rémunération de la haute direction. Cette étude a été effectuée avec un spécialiste externe de la rémunération, qui s'est servi de facteurs de comparaison et des meilleures pratiques dans le secteur. C'est pourquoi un redressement ponctuel visant les années 2006 et 2007 a été effectué pour rapprocher les salaires un peu plus des normes dans le secteur. Ce redressement, d'un montant de 111 733 \$, a été versé en 2008.

Pour l'exercice courant, 2009-2010, tous les salaires de la haute direction sont sujets au gel annoncé par la province plus tôt cette année. Conformément à la déclaration du Conseil du 12 décembre 2008, aucune prime de rendement n'a été versée en 2009 pour l'exercice 2008-2009.

- 30 -

PERSONNE-RESSOURCE DES MÉDIAS : Heather MacLean, chef, Relations avec les médias, (506) 458-6618 ou par courriel [hemaclean@nbpower.com](mailto:hemaclean@nbpower.com).